

Port-La Nouvelle

Éoliennes en Méditerranée, le dialogue continue avec le public

Une réunion d'information sur les futurs parcs éoliens en mer s'est déroulée à la médiathèque.

En complément de l'enquête et du débat public qui s'est déroulé de juillet à octobre 2021, le ministère de la Transition écologique a souhaité apporter au public davantage d'informations sur les parcs éoliens flottants en Méditerranée. À ce titre, la tâche a été confiée à la Dreal Occitanie (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) qui a sollicité Kimiyo association membre du réseau CPIE Bassin de Thau. Deux organisations qui ont pour objet le développement et la valorisation des actions pour la transition écologique du territoire. Cette initiative de l'État s'adresse à tout public et surtout aux populations du littoral méditerranéen. Afin de partager un maximum d'informations avec les résidents nouvellois, la mairie de

Port-La Nouvelle a souhaité accueillir cette animation, la ville étant étroitement concernée par le sujet. Le président de l'association Kimiyo, John Bandelier et l'animateur scientifique, Romain Hee, ont apporté durant l'après-midi de ce 30 août, à la médiathèque, des informations sur les sujets affiliés aux futurs parcs éoliens en Méditerranée. La poursuite du projet de deux parcs éoliens flottants de 250 MW avec une extension ultérieure à 500 MW est officialisée.

À 22 km de la cote

Deux zones ont été retenues pour les procédures de mise en concurrence et la poursuite des études techniques et environnementales. La première de ces deux zones se situe entre Port-La Nouvelle et Gruissan où, dans une première phase, une dizaine d'éoliennes flottantes seront implantées à plus de 22 kilomètres de la côte, en vue d'une mise en service prévue en 2031. Un parc éolien dont la production de 2,2 TWh d'électricité équivaldra à la consommation an-



Pas de débat mais de l'information pour le grand public.

nuelle de près d'un million d'habitants et 1 million de tonnes d'émission de CO2 évitée chaque année. De la terre à la mer, à des profondeurs de plus de 50 mètres et à 22 kilomètres de la côte, ouvrages, raccordements, environnement, réseaux, calendrier, toutes les étapes des opérations ont été abordées. L'ensemble de ce projet est porté par l'État et RTE, en liaison avec les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les consultations se pour-

suivent avec les différentes parties prenantes du débat et le grand public qui doit être informé et associé à ces projets. Cette animation s'est intégrée dans le cadre de la semaine européenne du développement durable permettant ainsi de se poser des questions autour de notre transition énergétique. Une séance d'information de même nature, devrait se dérouler en 2024, elle concerne le projet de l'usine de production d'hydrogène.

R.R.